



CONTRAT D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

2022

SECTEUR ACTIVITE :

Fiche n°

Service Occupation du Domaine Public

Dossier suivi par Patrice COTTAIN
odp-erp@chamonix.fr

Tel. : 04 50 54 78 43/ 07 64 49 31 19

Enseigne :

Nom - Prénom :

Adresse :

Ville :

Civilités : corriger ou compléter les champs grisés

N° SIRET :

N° TIERS MAIRIE :



Établissement :



Autre :

Raison sociale :
 (Sarl, Sas,...)



Email :

ÉTALAGE (Présentoirs à cartes postales, portants à vêtements, porte ski, etc...)

ÉTALAGE (au profit d'un tiers) Enseigne : N° SIRET :

Calcul de la surface pour l'implantation de vos matériels

Longueur de la façade : en m - Profondeur de l'occupation souhaitée (MAXI 3 m) en m

Total de la **surface demandée** (Longueur de la façade X Profondeur) : m²

Total de la **surface occupée par le matériel** : en m² (joindre le détail du matériel)

Concessions en étalages le m ² par an	Quantité	Zone 1 Chamonix zone piétonne	Zone 2 Chamonix Hors zone piétonne	Zone 3 Le Tour, Les Praz, Argentière, les Bossons)
Jusqu'à de 10% d'occupation de la surface demandée		45,00 €	29,40 €	16,85 €
Plus de 10% D'occupation de la surface demandée		900,00 €	588,00 €	337,00 €

TERRASSES (uniquement pour les établissements de restauration et débits de boissons)

Longueur : X **Largeur :** = **Total :** m²

Surface	Zone 1 Chamonix zone piétonne	Zone 2 Chamonix Hors zone piétonne	Zone 3 (Tour, Les Praz, Argentière, les Bossons)
Terrasse (le m ² par an)	219,50 €	134,50 €	68,00 €

□ AUTRES

	Unité/an	Surface ou nombre	Zone 1 Chamonix zone piétonne	Zone 2 Chamonix Hors zone piétonne	Zone 3 (Tour, Les Praz, Argentière, les Bossons)
Porte menu	l'unité		319,00 €	246,00 €	148,00 €
Machine à glace italienne	l'unité		293,00 €	293,00 €	147,00 €
Bacs à glace 1 à 12 bacs	l'unité		757,00 €	757,00 €	375,00 €
Bacs à glace 12 bacs et +	l'unité		985,00 €	985,00 €	500,00 €
Montre vitrée	le m ²		76.10 €	76.10 €	38,80 €
Distributeur automatique	l'unité		403,00 €	403,00 €	207,50 €
Enseigne et porte menu plaqués au mur	le m ²		36,20 €	36,20 €	19,20 €
Enseigne perpendiculaire	l'unité		111,00 €	111,00 €	55,50 €
Tente, banne et parasol supérieurs à 2 m ²	le m ²		11,85 €	11,85 €	5,75 €
Lambrequins, store vertical	l'unité		92,00 €	92,00 €	48,10 €
Autres : voir tarifications Délibération Conseil Municipal					

Pensez à participer à la qualité urbaine et à l'animation de notre ville, en vous engageant à respecter la charte de qualité (remplir et signer le contrat joint).

Une réduction de 33% sera alors appliquée aux droits de voirie 2022 uniquement sur les concessions en étalages et les terrasses. (Appréciation de la ville de CHAMONIX)

Le retrait des terrasses et matériels pourra être demandé, afin d'assurer la sécurité des piétons ou pour des situations particulières (**défaut d'entretien de la surface allouée, stockage de neige, non accès aux engins de déneigements, non-respect de la réglementation en vigueur, animations, etc**).

Je soussigné(e) agissant en qualité de demande l'autorisation **pour l'année en cours** d'utiliser le Domaine Public au droit de mon commerce, à CHAMONIX MONT-BLANC.

Je m'engage à ne pas modifier mon Occupation du Domaine Public pendant toute l'année en cours, à conserver l'espace alloué ainsi que son contour propre et dégagé (déneigé), à respecter scrupuleusement la réglementation en vigueur concernant l'occupation du sol, ainsi que sur les parties privatives ouvertes au public et dans les zones piétonnes (Arrêté Municipal n° 156/06) et **à ne pas sous-traiter d'activités commerciales sur l'espace alloué.**

DATE/...../ 2022

SIGNATURE :

Partie réservée à la Mairie	
AVIS FAVORABLE	AVIS DEFAVORABLE